

**Assemblée communale extraordinaire
Mercredi 11 octobre 2017 à 20h15
bâtiment scolaire**

Ordre du jour

- 1. Nomination de deux scrutateurs**
- 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale extraordinaire du 06 septembre 2017**
- 3. Discuter et approuver les modifications à apporter au règlement d'organisation du SIDP (Syndicat intercommunal du district de Porrentruy)**

Le procès-verbal de la dernière assemblée peut être consulté au secrétariat communal ou sur le site Internet communal www.grandfontaine.ch.

Le règlement d'organisation du SIDP, modifié par l'assemblée des délégués du 28 juin 2017, est déposé publiquement au secrétariat communal 20 jours avant et 20 jours après l'assemblée communale, où il peut être consulté.

Grandfontaine, le 12 septembre 2017

Le Conseil communal